



ARRETE N° A2021_42

Portant liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des agents de maîtrise par voie de promotion interne - année 2021

La Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Drôme,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, article 30

Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux et notamment son article 6-2°,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,

Vu l'arrêté de la présidente du Centre de gestion de la Drôme n° A2021_24 du 08 avril 2021 portant établissement des lignes directrices de gestion en matière de promotion interne,

Vu les propositions d'avancement,

ARRETE

Article 1 : La liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux par voie de promotion interne au titre de l'année 2021 est arrêtée comme suit :

Nom	Prénom	grade actuel	Collectivité
BELTRAN	Nicolas	Adjoint technique pal 1 ^{er} classe	ST MARCEL LES VALENCE
BOSSAN	Carine	Adjoint technique pal 2 ^{ème} classe	ST PAUL 3 CHATEAUX
BOUJEDO	Luc	Adjoint technique pal 1 ^{er} classe	ST RAMBERT D'ALBON
CLEMARON	Denis	Adjoint technique pal 1 ^{er} classe	ST RAMBERT D'ALBON
DA CUNHA	Julio	Adjoint technique pal 2 ^{ème} classe	BOURG DE PEAGE
DIALLO	Mamadou	Adjoint technique pal 1 ^{er} classe	BOURG LES VALENCE

Nom	Prénom	grade actuel	Collectivité
FERRATON	Patricia	Adjoint technique pal 2 ^{ème} classe	ST RAMBERT D'ALBON
FEYDEL	Thierry	Adjoint technique pal 1 ^{er} classe	BOURG DE PEAGE
FOUARD	Nicolas	Adjoint technique pal 1 ^{er} classe	CREST
GENESTON	Eliane	Adjoint technique pal 1 ^{er} classe	LA GARDE ADHEMAR
GUILLERMOND	Raphael	Adjoint technique pal 1 ^{er} classe	BOURG DE PEAGE
LONG	Isabelle	Adjoint technique pal 1 ^{er} classe	MOLLANS SUR OUVEZE
MARCHAL	Sylvie	ATSEM 1 ^{ER} Classe	ST MARCEL LES VALENCE
MENGONI	Bernadette	ATSEM 1 ^{ER} Classe	MOLLANS SUR OUVEZE
MONTAGNON	Christophe	Adjoint technique pal 1 ^{er} classe	ST VALLIER
MOULIN	Patrick	Adjoint technique pal 1 ^{er} classe	BOURG DE PEAGE
NIGON	Catherine	Atsem pal 1 ^{er} classe	ST RAMBERT D'ALBON
ORAND	Lionel	Adjoint technique pal 1 ^{er} classe	DIE
PELISSIER	Maryse	Adjoint technique pal 2 ^{ème} classe	ST RAMBERT D'ALBON
PETROD	Colette	ATSTEM 1 ^{er} classe	LA BAUME D'HOSTUN
PRUDHOMME	Myriam	ATSEM 1 ^{ER} classe	ST RAMBERT D'ALBON
ROUCHON	Jean Christophe	Adjoint technique pal 2 ^{ème} classe	ST VALLIER
TALON	Christophe	Adjoint technique pal 1 ^{er} classe	LA BAUME D'HOSTUN
THIBAUD	Christelle	ATSEM 1 ^{er} classe	TAULIGNAN
VALENTIN	Marielle	Adjoint technique pal 2 ^{ème} classe	ST RAMBERT D'ALBON

Article 2 : La date d'effet de la présente liste est fixée au **26 juillet 2021**.

Article 3 : L'inscription sur la liste d'aptitude est valable deux ans. Elle peut être renouvelée dans les conditions prévues à l'article 44 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

Article 4 : La Présidente du Centre de Gestion certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois à compter de sa publication.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera affichée au Centre de Gestion de la Drôme et transmise à Monsieur le Préfet de la Drôme, aux autorités territoriales et aux agents concernés.

Fait à Bourg-Lès-Valence, le 15 juillet 2021

Éliane GUILLON

Présidente du Centre de gestion de la Drôme

